

Einsiedeln : c'est dimanche le 29 septembre [...]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **18 (1867)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.04.2021**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-784296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ercent les forêts sur la formation de la grêle. Le comité permanent engage donc tous ceux qui peuvent donner quelques renseignements relatifs à la question à en faire part au président du comité permanent, M. Weber, président du conseil exécutif à Berne. Les observations isolées, portant sur des faits purement locaux ont, quoique insignifiantes en apparence, une grande valeur comme points de comparaison; il ne faut donc pas que personne hésite à communiquer ses observations dans l'idée qu'elles n'ont aucun prix.

EINSIEDELN. — C'est dimanche le 29 septembre que la société agricole de l'endroit a tenu sa séance ordinaire d'automne à l'hôtel du Serpent.

L'assemblée était très-nombreuse, grâce sans doute à l'intérêt tout particulier que présentaient les tractandas de cette année; aussi la discussion se prolongea-t-elle pendant près de trois heures consécutives, sans que l'attention des assistants se démentit un seul instant. Nous extrayons du protocole les détails suivants :

Après avoir promptement réglé les affaires courantes, adoption du protocole, reddition des comptes, admission de nouveaux membres, élection du comité, la société entendit la lecture du rapport de gestion de la commission chargée de s'occuper des cultures forestières et du traitement des forêts. On sait que plusieurs citoyens ont pris, l'automne passé, l'engagement de fournir chaque année à la société 120 fr. destinés à être distribués en primes à ceux qui auraient fait le plus de nouvelles cultures, ou qui se seraient distingués dans l'aménagement de leurs forêts. Cet exemple a trouvé depuis des imitateurs, et le montant des primes s'élève actuellement à 175 fr. Les experts chargés d'examiner les plantations forestières exécutées par les propriétaires de forêts privées, ont cependant jugé que les efforts des propriétaires n'avaient pas encore été assez grands cette année pour que l'on pût distribuer les primes entières; le comité s'est donc contenté de décerner les allocations suivantes :

Pour plantations forestières :

M. le conseiller Jos. Ochsner à Bennau	fr. 20
» le président Zehnder à Bennau	» 10
» George Effinger à Einsiedeln	» 10
» Fr. Antoine Zehnder à Bennau	» 5

Pour le traitement des forêts :

M. El. Steinauer, instituteur à Bennau	fr. 10
--------------------------------------------------	--------

Nous espérons que ces encouragements donnés ainsi publiquement, aussi bien que l'intérêt même des propriétaires engageront beaucoup d'entre eux à s'occuper de leurs forêts avec plus de sollicitude, de manière à conserver au pays une source de prospérité aussi importante. La chose ne demande ni beaucoup de peine, ni beaucoup d'argent. On achète pour 15 francs au plus un millier de plantons auprès du président de la société d'agriculture, M. le greffier Lienert, qui vous donne volontiers encore d'utiles directions pour les cultures, et au milieu de l'été, on a une plantation prospère qui croît et verdit à l'envi, si bien que c'est un plaisir de la voir. — Il suffit d'essayer.

ATTENTION.

La commune de Niederbipp désire acheter le printemps prochain 16,000 plants de sapin blanc et 16,000 plants de hêtres prêts à être plantés à demeure. Adresser les offres à Jac. Haudenschild à Dürrmühle.

A VENDRE :

Le Journal suisse d'économie forestière (édition allemande) de la 1^{re} année (1850) jusqu'à l'année courante, exemplaires solidement brochés et bien conservés. S'adresser au chef de police Hoffmann à Bâle.

On est prié d'adresser à M. EL. LANDOLT, professeur à Zurich, les envois qui concernent la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à M. E. SCHULER, à Bienne.